



OPTION

Arts plastiques

Développant les compétences travaillées au collège, l'enseignement des **arts plastiques** encourage et valorise les capacités d'expression de chaque élève. S'appuyant sur une dynamique d'exploration et d'expérimentation, de recherche et d'invention, les arts plastiques couvrent l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, vidéo, création numérique, architecture.

Les programmes s'ouvrent sur des questionnements interdisciplinaires liés au paysage, le design d'espace et d'objet, le cinéma, l'animation, le théâtre, la danse, la musique.

Les lycéens inscrits en arts plastiques construisent des projets d'exposition, rencontrent des artistes, découvrent des lieux culturels, participent à des séjours pédagogiques à l'étranger, appréhendent l'art d'hier et pratiquent l'art d'aujourd'hui sous toutes ses formes.

La spécialité arts plastiques est particulièrement recommandée pour des parcours de formation universitaire et professionnelle dans les domaines de la culture et de la communication, des arts visuels et de la création numérique.